

CERTIFICAT DU DEPOSITAIRE DE FONDS

Etabli conformément aux dispositions de l'article L 225-7 du Code de Commerce.

Je soussignée : Maître Camille SAUVADET-PERRIAU

Agissant en qualité de Notaire

CERTIFIE et ATTESTE que la SELARL LEXCO - NOTAIRES est dépositaire des fonds versés en vue de la constitution d'une société devant présenter les caractéristiques suivantes :

- dénomination : 4BDIS
- siège social : GEVREY-CHAMBERTIN (21220), 9 rue Richebourg.
- capital social : 1 000,00 €
- objet social : l'acquisition, la location gérance, l'exploitation d'un fonds de commerce de type supermarché, de station de distribution de carburant, la fourniture de tous services, de toutes prestations de services à la clientèle, et la vente de marchandises y afférentes, l'activité de location à court terme de tous types de véhicules, avec ou sans chauffeur.

CONSTATE la réalité des souscriptions et versements dont il s'agit.

La liste des souscripteurs est demeurée ci-annexée.

Fait à BEAUNE le 03 juillet 2024

Camille SAUVADET-PERRIAU



LISTE DES SOUSCRIPTEURS D'ACTIONS

Liste établie en conformité des dispositions de l'article L 225-5 du Code de Commerce

Identité des souscripteurs	Nombre d'actions souscrites	Montant total souscrit	Total des versements effectués
David FABBRO	300	300	300
Edouard LEVREY	300	300	300
Nicolas LUCOTTE	200	200	200
Barbara RAVOT	200	200	200
TOTAL	1000	1000	1000

Cette liste constate la souscription de 1000 actions de la société 4BDIS en cours de formation, ainsi que le versement de la somme de 1 000 euros et est certifiée exact par Maître Camille SAUVADET-PERRIAU.

Fait à BEAUNE

Le 03 Juillet 2024

